



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 1998

Merigny – Prieuré de Puychevrier

Sondage (1998)

Simon Bryant



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/14035>

DOI : [10.4000/adlfi.14035](https://doi.org/10.4000/adlfi.14035)

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Simon Bryant, « Merigny – Prieuré de Puychevrier » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 03 mars 2015, consulté le 23 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/14035> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/adlfi.14035>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2024.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Merigny – Prieuré de Puychevrier

Sondage (1998)

Simon Bryant

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Afan

- 1 Le prieuré de Puychevrier dans la commune de Mérigny dépendait de l'ancien diocèse de Limoges.
- 2 Cet ensemble est le mieux conservé des cinq prieurés grandmontains dans l'Indre¹. Il consiste aujourd'hui en la chapelle, l'aile orientale (avec salle capitulaire, passage des moines et dortoir) et une bonne partie de l'aile sud (quoique transformée par l'insertion d'un escalier monumental au xvii^e s.). La salle capitulaire, aujourd'hui restaurée, est divisée en deux vaisseaux dans son axe longitudinal (nord-sud) et en trois travées dans son axe médian (est-ouest). Elle est donc voûtée par six croisées d'ogives soutenues au milieu par deux colonnes monolithes. La travée centrale est légèrement plus étroite que les autres. Les chapiteaux et les nervures sont très dépouillés, conformément à l'esprit de l'ordre.
- 3 À l'étage, la façade ouest de l'aile orientale conserve quatre petites ouvertures de la première phase du dortoir. Celles-ci ont été partiellement remplacées par des fenêtres à meneau horizontal au xv^e s.
- 4 L'aile ouest, l'hôtellerie et la cuisine ne subsistent plus, mais des traces d'arrachement, visibles dans les parements de cette dernière, permettent de restituer les dimensions de l'hôtellerie.
- 5 Le cloître a été démoli pendant l'utilisation du prieuré, probablement avant le xviii^e s. Deux niveaux de corbeaux à rebords dans les façades de la chapelle et de l'aile orientale indiquent son emplacement et sa forme d'origine : une structure de colonnes, ou de colonnettes en pierre, couverte par une charpente. Ce groupe central est complété par des édifices au sud. Une grange et une cave voûtée (datables du xv^e s. ?) sont toujours

en élévation, et les ruines d'un grand bâtiment carré marquent, peut-être, l'emplacement de la maison du portier. D'autres vestiges dans l'angle sud-ouest de la parcelle signalent peut-être des bassines ou des lavoirs.

- 6 La chapelle est très bien conservée. Elle mesure 32 m de long sur 8,90 m de large, pour une hauteur de 12 m sous voûte. Elle comporte quelques différences par rapport au « plan type » des chapelles grandmontaines. Signalons d'abord l'absence de porte dans la première travée du mur nord. Cette entrée semble être déplacée au milieu de la façade occidentale, desservie par trois marches. Les raisons de cette « anomalie » sont inconnues, mais les terrassements nécessités par la pente du terrain et l'espace restreint au nord de l'église peuvent constituer une explication.
- 7 Deux interventions archéologiques, d'une semaine chacune, se sont déroulées au cours de l'année 1998. La première consiste en une fouille de sauvetage avant la mise en place d'un système de drainage aux alentours des murs nord et ouest de l'église.
- 8 La deuxième représente une série de six sondages d'évaluation concentrés sur la maison dite du portier dans la partie sud du site.
- 9 Deux tranchées, une devant la porte occidentale de la chapelle, l'autre juste au nord de la première travée de son mur nord, ont permis de distinguer deux phases d'aménagement de ce secteur. La première consiste en la construction de la chapelle avec trois marches devant le portail occidental. L'angle nord-ouest de la chapelle est soutenu par un contrefort ou un mur important qui prolonge la ligne de sa façade ouest. Les traces d'un passage incorporé dans ce massif indiquent une séparation entre l'espace au nord de la chapelle et celui à l'ouest. Le niveau du sol est également plus bas.
- 10 La tradition de l'architecture grandmontaine veut que l'entrée des fidèles dans l'église s'effectue dans la première travée du mur nord, séparée de celle des moines qui entrent *via* la porte de la façade occidentale. Or à Puychevrier, il n'y a aucune trace de porte dans cette travée : les fidèles devaient entrer par la porte occidentale. On suppose que l'exiguïté du terrain au nord de la chapelle est la cause de cette entorse à la règle.
- 11 La deuxième phase d'aménagement comprend l'arasement du contrefort primitif et le rehaussement du niveau du sol de 40 à 50 cm. Il est probable que ces activités aient été contemporaines avec le renforcement des contreforts du mur nord de la chapelle et postérieures à la démolition du cloître. Nous ne pouvons pourtant pas déterminer la durée qui sépare ces deux étapes.
- 12 Les marches devant le portail sont recouvertes par les remblais et un drain orienté nord-sud est mis en place devant la porte occidentale, évacuant les eaux pluviales. Deux murs sont construits et appuyés contre la chapelle. L'un de ceux-ci est probablement un mur de clôture, car il prolonge la ligne de la façade occidentale vers le nord, reprenant ainsi la fonction du contrefort primitif. Le deuxième mur pourrait représenter une réfection du mur nord de l'hôtellerie (servait-il de mur solin pour une structure en pans de bois ?). En tout cas, sa construction est contemporaine à la mise en place du drain.
- 13 La datation de ces phases d'aménagement est toujours délicate. La première phase peut être rattachée certainement à la construction de l'ensemble prieural, soit vers la deuxième moitié du XII^e s. La phase 2 appartient au courant du XVIII^e s. : les remblais associés à ce réaménagement ont livré quelques tessons de céramiques médiévales glaçurées, mélangés avec trois tessons de faïence. La démolition du cloître a pu avoir

lieu à tout moment entre ces deux événements. Les couches de débris n'ont pas livré de matériel susceptible de nous aider à la dater.

- 14 La structure concernée par cette étude se situe au sud, en bordure du groupe prieural. Il s'agit d'une maison de plan carré, sur deux niveaux. L'édifice présente de nombreuses ouvertures qui permettent de comprendre son organisation interne.
- 15 Le rez-de-chaussée était couvert par un croisement de voûtes en berceau dont les profils sont toujours visibles dans les parements internes. Une seule porte, dans le mur occidental, donne accès à cette pièce. Une petite ouverture existe à droite de la porte. C'est d'ailleurs ce « guichet » qui a donné lieu à l'interprétation d'une maison de portier. À l'étage, la seule entrée consiste en une porte dans la partie ouest de la façade nord. Compte tenu de la présence des voûtes, la communication entre les étages devait se faire via un escalier en bois à l'extérieur.
- 16 Le mur sud de cette maison est contigu et contemporain de la clôture dont l'épaisseur, 1,05 m environ, laisse supposer un véritable mur d'enceinte. La façade orientale de la maison présente un rebord de 30 cm environ au niveau du premier étage. Il correspond au sommet actuel du mur de clôture. La présence de ce rebord évoque la possibilité d'une structure accolée à la façade, un appentis par exemple.
- 17 L'édifice était plus long à l'origine, car le mur nord se prolonge vers l'est. L'actuel mur oriental représente donc un mur de refend d'origine, sa grande épaisseur étant nécessaire pour soutenir la voûte d'arêtes de la pièce du rez-de-chaussée.
- 18 À l'intérieur, on a pu observer deux niveaux successifs de sol en carreaux de terre cuite. La fonction de l'édifice est toujours difficile à déterminer. La présence de nombreuses ouvertures et de placards aménagés dans les murs évoque une pièce d'habitation, bien que l'absence de foyer ou de cheminée contredise cette hypothèse. L'interprétation d'une maison de portier convient dans le sens qu'il s'agit d'un espace de travail et non pas d'un lieu d'habitation, les fonctions « domestiques » étant assurées par le dortoir et le réfectoire.

Fig. 1 – Vue verticale des marches Us 02, prise du sud



NOTES

1. Les Châtaigniers (commune d'Aigurande), L'Espau (commune de Bélabre), Puychevrier (commune de Mérigny) et Sauzai (commune d'Ardentes).

INDEX

Année de l'opération : 1998

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt5Zf9Mr7Ils>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwE5STw4SDe>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbr07H4lPwM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt30jRVudWjq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtug0BSh8Km8>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtY20DKUZ2AS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXbnSYWENSu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtaGBUR5Ekx1>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbT4tJA5kVL>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt8i8o1tWYGO>

AUTEURS

SIMON BRYANT

Afan

DIRECTEURFOUILLES_DESCRIPTION

SIMON BRYANT

Afan